

## DECRETS

**Décret exécutif n° 04-177 du 25 Rabie Ethani 1425 correspondant au 14 juin 2004 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement des services du Chef du Gouvernement.**

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;

Vu le décret exécutif n° 04-31 du 25 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 16 février 2004 portant répartition des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement, par loi de finances pour 2004, au Chef du Gouvernement ;

**Décète :**

Article 1er. — Il est annulé, sur 2004, un crédit de trente cinq millions de dinars (35.000.000 DA), applicable au budget de fonctionnement des services du Chef du Gouvernement – Section I – Chef du Gouvernement et aux chapitres énumérés à l'état "A" annexé au présent décret.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2004, un crédit de trente cinq millions de dinars (35.000.000 DA), applicable au budget de fonctionnement des services du Chef du Gouvernement – Section I – Chef du Gouvernement et aux chapitres énumérés à l'état "B" annexé au présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Rabie Ethani 1425 correspondant au 14 juin 2004.

Ahmed OUYAHIA.

### ETAT ANNEXE "A"

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS ANNULES EN DA
	<b>SERVICES DU CHEF DU GOUVERNEMENT</b>	
	SECTION I	
	<b>CHEF DU GOUVERNEMENT</b>	
	SOUS-SECTION I	
	<b>SERVICES CENTRAUX</b>	
	TITRE III	
	<b>MOYENS DES SERVICES</b>	
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Chef du Gouvernement — Remboursement de frais.....	25.000.000
34-07	Chef du Gouvernement — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers.....	2.000.000
	Total de la 4ème partie.....	27.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-06	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger..	8.000.000
	Total de la 7ème partie.....	8.000.000
	Total du titre III.....	35.000.000
	Total de la sous-section I.....	35.000.000
	Total de la section I.....	35.000.000
	<b>Total des crédits annulés.....</b>	<b>35.000.000</b>